



**ASSOCIATION SOLIDAIRE POUR LA PREVENTION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE
ET DE LA PREVOYANCE (ASPDSP)**

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 86-90, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2024**

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire afin de vous rendre compte de la situation de l'Association au cours de l'année 2023 et soumettre à votre approbation :

- les rapports et comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023,
- la cotisation à l'Association,
- la modification d'une disposition de certains contrats d'assurance de groupe souscrits par l'Association
- une délégation au Conseil d'administration,
- les orientations de l'Association en matière d'actions de prévention et de solidarité.

L'année 2023 a posé les piliers de l'évolution de l'ASPDSP tout en consolidant ses fondamentaux.

En effet, en 2023, notre Association a œuvré à son évolution : celle-ci jusqu'alors dénommée ADRP (Association pour le Développement des Régimes de Prévoyance) a souhaité modifier son nom pour ASPDSP (Association Solidaire pour la Prévention et le Développement de la Santé et de la Prévoyance) mettant ainsi en avant son dynamisme et la solidarité entre ses membres. En effet, un projet ambitieux a été mené afin de réunir, à compter du 1^{er} janvier 2024, les contrats d'assurance de groupe de plusieurs associations souscriptrices, tous axés sur la protection de la personne et ainsi accueillir au sein de l'ASPDSP plus de 250 000 adhérents. Aujourd'hui, l'ASPDSP est fière de réunir plus de 400 000 adhérents.

Tout au long de l'année, l'Association a poursuivi ses missions notamment son travail d'échange et de négociation avec les assureurs en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général des adhérents. Les actions sociales ont été suivies et les travaux ayant pour objectif de développer les actions de prévention et de solidarité en matière de santé et de handicap se sont poursuivis.

En 2024, l'ASPDSP continuera à représenter les intérêts de ses membres auprès des assureurs et travailler à développer des actions de prévention et de solidarité. Ces missions seront désormais adaptées à la nouvelle dimension de l'Association.

I. SITUATION DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE 2023

A fin décembre 2023, l'ASPDSP comptait 135 698 adhérents.

Le nombre de contrats s'élevait à 153 055 contre 155 270 au 31 décembre 2022. Ces contrats se répartissent comme suit : 107 223 contrats de prévoyance (108 583 au 31 décembre 2022) et 45 832 contrats santé (46 687 au 31 décembre 2022).

Les faits marquants de l'année 2023 vous sont résumés ci-dessous.

- **Composition du Bureau du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration a procédé à l'élection des membres du Bureau de l'Association qui est désormais composé comme suit :

- M. François HECKER : Président,
- Mme Marie-Claude FAVIER : Première Vice-Présidente,
- M. Christian LE MOTHEUX DU PLESSIS : Second Vice-Président,
- M. Eric HUSTER : Secrétaire,
- Mme Nathalie ACKER SPRAUEL : Trésorière.

- **Ressources de l'Association**

Nous vous rappelons que l'Assemblée générale du 5 mai 2023 avait décidé que pour les ressources 2024, au titre des cotisations à l'Association, un montant lui soit reversé par les assureurs et ce sans surcoût pour les adhérents. Le Conseil d'administration, conformément à la délégation qui lui avait été donnée, a négocié avec les assureurs un montant de 2,50€ par adhérent.

A cette Assemblée, il vous est proposé d'approuver que le montant de la cotisation soit désormais fixé à 2,50€ par adhérent et par an, montant reversé par les assureurs à l'Association pour le compte des adhérents sans surcoût pour ces derniers.

Ce montant permettra à l'Association de disposer du budget nécessaire d'une part à la bonne administration de l'Association et d'autre part au développement d'actions de prévention et de solidarité. Afin de prévoir une possible augmentation des coûts et des charges, ce montant pourrait être réévalué en fonction du plafond mensuel de la Sécurité Sociale par décision du Conseil d'administration.

En cas de modification de ces éléments, l'approbation de l'Assemblée générale sera de nouveau sollicitée.
(4^{ème} résolution)

- **Actions de solidarité et de prévention**

Au cours de l'année 2023, les actions suivantes ont été menées :

→ **Actions sociales relatives aux contrats individuels**

L'Assemblée générale a donné délégation au Conseil d'administration d'accomplir toute démarche et tout acte en vue de la réalisation d'actions de prise en charge exceptionnelles de dépenses extracontractuelles en matière de santé.

Il s'agit pour l'Association d'apporter ainsi un soutien financier exceptionnel à des adhérents assurés MMA membres de l'Association, victimes d'un problème de santé et faisant face à une situation personnelle difficile.

Compte tenu de l'augmentation des demandes de soutien sur l'année 2023 et du règlement de dossiers ouverts les années précédentes, avec l'accord du Bureau et du Conseil d'administration il a été décidé de procéder au règlement des dossiers recevables présentés sur l'exercice 2023 dans la limite d'une augmentation de budget de 3 000€.

Aussi, concernant la prise en charge des dépenses extracontractuelles en matière de santé à fin 2023, le nombre de dossiers s'élevait à 92, se décomposant comme suit : 34 ont eu un avis négatif, 1 a été classé sans suite, 22 ont reçu un avis positif et 35 étaient encore en cours d'étude à la fin de l'année.

En 2023, le montant global consacré s'élevait à 18 315 euros, soit 704 euros en moyenne par dossier ayant reçu un avis favorable.

→ **Fonds d'action sociale : Commission d'Action Sociale des Assurances Collectives (CASAC)**

Pour rappel, deux administrateurs de l'ASPDSP siègent à la CASAC, MM Eric HUSTER et Marc ROUGEMONT. 5 réunions se sont tenues en 2023 et 17 dossiers ont été présentés au titre de l'Action Sociale des Contrats Collectifs (FAS2C) de MMA.

La Commission d'Action Sociale des Assurances Collectives a décidé d'octroyer 16 174,89 euros d'aide financière globale comme suit :

- **Commission du 15 mars 2023** : 4 dossiers, pour lesquels la Commission Sociale a décidé d'octroyer une aide financière respectivement de 100 euros, 663 euros, 828 euros et 552 euros
- **Commission du 11 mai 2023** : 2 dossiers pour lesquels la Commission Sociale a décidé d'octroyer une aide financière respectivement de 748 euros et 828 euros
- **Commission du 28 septembre 2023** : 4 dossiers pour lesquels la Commission Sociale a décidé d'octroyer une aide financière respectivement de 552 euros, 850 euros, 663 euros et 884 euros
- **Commission du 9 novembre 2023** : une demande exceptionnelle a été traitée et la somme de 304,89 euros a été accordée
- **Commission du 14 décembre 2023** : 6 dossiers pour lesquels la Commission Sociale a décidé d'octroyer une aide financière respectivement de 552 euros, 1 670 euros, 1 180 euros, 1 105 euros, 3 867 euros et 828 euros

II. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous précisons qu'aucun évènement de nature à remettre en cause les comptes tels que présentés dans le rapport du trésorier ou pouvant affecter l'activité de l'Association n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

III. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (2^{ème} résolution)

Les comptes de l'exercice 2023 se soldent par un excédent de 43 528,79 euros qui se scinde en un déficit de 12 792,52 euros pour l'individuel et un excédent de 56 321,31 euros pour le collectif. Nous vous proposons d'imputer le déficit individuel de 12 792,52 euros à « la réserve de trésorerie individuelle », qui passerait ainsi de 430 496,66 euros à 417 704,14 euros, et d'imputer l'excédent collectif de 56 321,31 euros à « la réserve de trésorerie collective » qui passerait ainsi de 38 820,22 euros à 95 141,53 euros.

Nous vous proposons également d'affecter au « fonds d'actions sociales individuel » une somme de 293 435,20 euros, correspondant à la différence entre le montant qu'il convient d'affecter au fonds d'actions sociales pour permettre la mise en œuvre ou la reconduction d'actions en 2023, soit 295 000,00 euros et le solde du fonds d'actions sociales de 1 564,80 euros.

Cette somme est prélevée sur la « réserve de trésorerie » qui passe ainsi de 417 704,14 euros à 124 268,94 euros.

IV. INFORMATION SUR LE DIMENSIONNEMENT DE L'ASSOCIATION A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

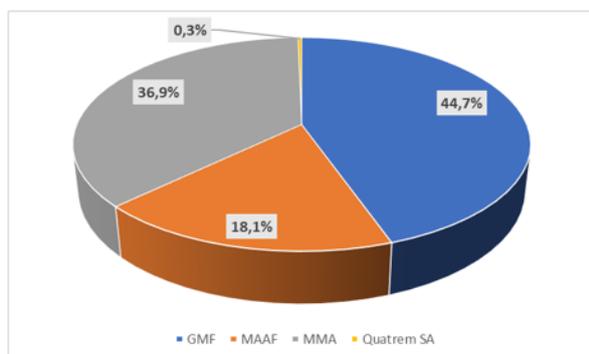
L'Assemblée générale 2023 de l'Association avait approuvé le changement de souscripteur de l'ensemble des contrats souscrits par l'Association Des Adhérents de Contrats Collectifs Santé (ADACCS), l'Association Multiprofessionnelle pour les Assurances des Travailleurs Indépendants (AMATI), l'Association de Prévoyance des Professions Industrielles, Commerciales, Artisanales et Libérales (APPICAL), l'Association de PROtection Sociale et de la Retraite des Exploitants Agricoles (APROSA) ainsi que le contrat Assurance Revenus MMA n°AS-2007-03-100 souscrit par l'ANS Vie-Covéa au profit de l'ASPDSP. Dans ce cadre, elle avait accepté l'accueil des adhérents de ces contrats au sein de l'Association.

L'ensemble des Associations précitées ont approuvé ces évolutions.

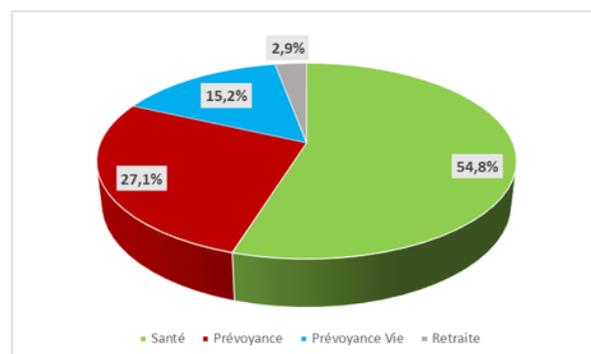
Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2024, date d'effet de ces évolutions, l'ASPDSP est devenue souscriptrice des contrats de ces associations et leurs adhérents sont membres de l'ASPDSP.

A titre d'information, vous trouverez ci-dessous des éléments chiffrés sur l'ASPDSP au 1^{er} janvier 2024.

Nombre d'adhésions au 1^{er} janvier 2024 :
400 476



Nombre de contrats au 1^{er} janvier 2024 :
467 527



Pour ce premier graphique, lorsqu'un adhérent est titulaire de contrats auprès de plusieurs marques, la marque retenue sera la 1^{ère} par ordre alphabétique.

V. ORIENTATION DE L'ASSOCIATION EN MATIERE D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SOLIDARITE POUR LES ANNEES A VENIR (5^{ème} résolution)

L'Assemblée générale aura à déterminer les orientations de l'Association en matière d'actions de prévention et de solidarité. Aussi, à compter de 2024, il est proposé que ces actions s'orientent sur les thèmes suivants :

- 1- mener des actions de prise en charge exceptionnelle de dépenses extracontractuelles en matière de santé au profit de certains adhérents et/ou ayants-droits, notamment dans la continuité des actions déjà mises en œuvre,

Ces interventions sont aujourd'hui croissantes. Aussi, elles devraient être poursuivies et s'ouvrir à plus ou moins long terme à de nouveaux adhérents.

Pour qu'un soutien soit apporté au plus grand nombre, ces actions devraient être déterminées au regard de celles déjà proposées notamment par les assureurs des contrats d'assurance de groupe souscrits.

- 2- mettre en œuvre des actions de prévention en matière de maladies mentales, troubles musculosquelettiques et/ou maladies chroniques,

Afin de permettre le développement des actions de prévention et de solidarité, un programme d'études a été mené en 2022 et 2023 afin de déterminer des actions répondant aux préoccupations des adhérents, pouvant être menées par l'Association et ce en adéquation avec la stratégie des principaux assureurs de des contrats d'assurance de groupe souscrits par l'Association.

Il apparaît que la France est le premier pays européen en termes d'espérance de vie mais le septième en termes d'espérance de vie en bonne santé. Dans ce contexte, la prévention est primordiale pour vivre mieux.

Il apparaît que les besoins se portent en priorité sur les thèmes suivants :

- les maladies mentales
- les troubles musculosquelettiques
- les maladies chroniques

En conséquence, ces thèmes pourraient constituer les axes de développement pour l'Association en matière de prévention. Des travaux ont lieu pour déterminer des actions de prévention utiles et concrètes

en matière de santé et de prévoyance pour les adhérents. L'objectif serait de sensibiliser et de permettre la mise en œuvre d'actions de prévention dans les thèmes précités.

- 3- Communiquer sur l'accès à des services de prévention proposés par certains assureurs des contrats d'assurance de groupe souscrits par l'Association

Au cours de cette étude et des travaux menés, il est apparu que les assureurs apportaient ou pouvaient apporter une réponse totale ou partielle en matière de prévention. De ce fait, il est proposé que l'ASPDSF, en sa qualité d'association souscriptrice des contrats d'assurance de groupe, favorise la connaissance par les adhérents des actions et/ou services proposés par les assureurs.

Si vous en êtes d'accord, ces éléments constitueront les orientations de l'association autour desquelles le Conseil d'administration travaillera et mettra en œuvre des actions. Il vous en sera rendu compte chaque année.

Afin de répondre aux éventuelles évolutions des attentes et besoins des adhérents, si de nouvelles orientations apparaissaient ultérieurement opportunes, elles vous seraient soumises.

VI. EVOLUTION DE L'OFFRE

Dans le cadre de la délégation que l'Assemblée générale du 5 mai 2023 a donné au Conseil d'administration, celui-ci a donné son accord pour la signature d'avenants aux contrats d'assurance de groupe souscrits auprès de MMA VIE et MMA Vie Assurances Mutuelles dont l'ASPDSF est le souscripteur et qui prévoient le service d'une rente. La modification contractuelle porte sur une clarification rédactionnelle suite à une évolution réglementaire. Ainsi au moment de la mise en place de la rente, si le montant de la rente mensuelle est inférieur au montant fixé par la réglementation (110 € en application de l'article A160-2 du code des assurances dans sa rédaction en vigueur), l'assureur pourra procéder avec l'accord de l'assuré ou du bénéficiaire selon le cas à son paiement par un versement unique forfaitaire correspondant au montant de l'épargne atteinte ou du capital dû le cas échéant.

Les contrats concernés figurent en annexe de ce rapport.

VII. RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CONCERNANT LES CONTRATS D'ASSURANCE SOUSCRITS

A l'occasion de cette Assemblée, outre l'approbation des comptes de l'exercice clos, vous serez également sollicités pour :

- **donner délégation au Conseil d'administration par l'Assemblée générale pour signer certains avenants (7^{ème} résolution)**

Il est proposé à l'Assemblée générale de donner, dans la limite des dispositions statutaires et réglementaires, pouvoir au Conseil d'administration pour signer tout avenant aux contrats d'assurance de groupe souscrits par l'Association pour une durée de 18 mois, notamment ceux :

- rendus nécessaires pour les mettre en conformité avec les évolutions législatives, réglementaires ou jurisprudentielles,
- permettant de les adapter aux évolutions concurrentielles impliquant notamment l'ajout d'options contractuelles,
- ceux permettant une meilleure compréhension des conditions contractuelles sans que cela ne porte atteinte aux droits et obligations des adhérents.

- **autoriser la modification de la clause « AJOUT, DISPARITION ET RETRAIT D'UN SUPPORT EN UNITÉS DE COMPTE » de l'ensemble des contrats d'assurance vie multisupports dont l'ASPDSF est souscriptrice (6^{ème} résolution) :**

La modification proposée est d'assurer la fluidité du processus en cas d'opérations sur titres sur des fonds servant de supports en unité de compte (disparition par fusion/absorption notamment) en supprimant la

nécessité de formaliser un avenant au contrat groupe et d'en prévoir l'information des adhérents. Cette modification s'appliquerait aux adhésions en cours au 1er juillet 2025.

Les contrats concernés figurent en annexe de ce rapport.

Le projet de résolutions que nous soumettons à votre vote reprend successivement les points de ce rapport ainsi que celui de la Trésorière. Nous vous demandons de bien vouloir les approuver.

A titre informatif, vous sont présentés les supports en unités de compte des principaux contrats multisupports souscrits par l'ASPDSP depuis le 1^{er} janvier 2024.

A Paris, le 15 février 2024

Le Président du Conseil d'administration,

François HECKER



ANNEXES

- I. Liste des contrats d'assurance de groupe modifiés dans le cadre de la délégation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale (point VI du présent rapport)**
- II. Liste des contrats d'assurance de groupe faisant l'objet d'une proposition de modification à l'Assemblée générale (point VII du présent rapport)**
- III. Liste des Unités de compte des principaux contrats multisupports souscrits par l'ASPDSP depuis le 1^{er} janvier 2024**

I. Liste des contrats d'assurance de groupe modifiés dans le cadre de la délégation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale (point VI du présent rapport)

PLAN MDM RETRAITE INDEPENDANTS, COMPTE MDM RETRAITE INDEPENDANTS, COMPTE MDM RETRAITE INDEPENDANTS AFOMMERP, COMPTE MDM RETRAITE PLUS INDEPENDANTS, PLAN MDM RETRAITE PLUS INDEPENDANTS, RETRAITE POUR 2 INDEPENDANTS, MDM PRIORITE INDEPENDANTS, PLAN MDM RETRAITE TNS, MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO, MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO, MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO -TRANSFERT, MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO-TRANSFERT, WIN RETRAITE PRO, BARCLAYS AVENIR RETRAITE, MULTIWIN LOI MADELIN 80, MULTIWIN LOI MADELIN 96, OPTIWIN LOI MADELIN 80, OPTIWIN LOI MADELIN 96, MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO +, Signature Retraite Pro, VOCATIS 21, PREVENTIS RETRAITE, PREVENTIS RETRAITE PROFESSIONNELS I ; COMPTE MDM RETRAITE PLUS AGRICULTEURS, COMPTE MDM RETRAITE AGRICULTEURS, PLAN MDM RETRAITE PLUS AGRICULTEURS, PLAN MDM RETRAITE AGRICULTEURS, MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI, MULTISTRATEGIES RETRAITE AGRI, WINAGRI RETRAITE, MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI +, Signature Retraite Agri, PLEINE VIE et PLEINE VIE 21.

II. Liste des contrats d'assurance de groupe faisant l'objet d'une proposition de modification à l'Assemblée générale (point VII du présent rapport)

MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO, MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO, MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO - TRANSFERT, MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO-TRANSFERT, MULTIWIN LOI MADELIN 80, MULTIWIN LOI MADELIN 96, OPTIWIN LOI MADELIN 80, OPTIWIN LOI MADELIN 96, MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO +, Signature Retraite Pro, MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI, MULTISTRATEGIES RETRAITE AGRI, MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI + et Signature Retraite Agri

III. Liste des Unités de compte des principaux contrats multisupports au 31 décembre 2023

Code Isin	Libellé	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO +	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO	OPTIW LOI MADELIN	MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO	SIGNATURE RETRAITE PRO
		et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI +	et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI	et MULTIW LOI MADELIN	et MULTISTRATEGIES RETRAITE AGRI	et SIGNATURE RETRAITE AGRI
FR0000934937	Covéa Actions Amérique A					
FR0000441677	Covéa Actions Asie					
FR0007022157	Covéa Actions Croissance (C)					
FR0000985368	Covéa Actions Europe (C)					
FR0000441685	Covéa Actions Europe Opport A					
FR0000289381	Covéa Actions France (C)					
FR0007497789	Covéa Actions Investissement C					
FR0000289431	Covéa Actions Japon					
FR0000939845	Covéa Actions Monde A					
FR0010535625	Covéa Actions solidaires (C)					
FR0013312659	Covéa Aeris A					
FR0013312667	Covéa Aqua A					
FR0013312709	Covéa Solis A					
FR0013312717	Covéa Terra A					
FR0000002164	Covéa Flexible ISR					
FR0010652495	Covéa Multi Emergents A					
FR0000939852	Covéa Multi Europe A					
FR0000939860	Covéa Multi Immobilier A					
FR0000970550	Covéa Multi Monde A					
FR0000445074	Covéa Multi Small Cap Europe A					
FR0000289472	Covéa Obligations (C)					
FR0000978736	Covéa Obligations Convertibl A					
FR0000939936	Covéa Oblig-Inter					
FR0011790559	Covéa Patrimoine A					



Support ouvert à la commercialisation au 31.12.2023



Support fermé à la commercialisation au 31.12.2023

Code Isin	Libellé	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO +	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO	OPTIW LOI MADELIN	MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO	SIGNATURE RETRAITE PRO
		et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI +	et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI	et MULTIW LOI MADELIN	et MULTISTRATEGIES RETRAITE AGRI	et SIGNATURE RETRAITE AGRI
FR0000939886	Covéa Perspectiv Entreprises A					
FR0007019039	Covéa Profil Dynamique (C)					
FR0010395608	Covéa Profil Modéré					
FR0010395624	Covéa Profil Offensif C					
FR0011365204	Covéa Sécurité A (C)					
FR0000931412	Covéa Sécurité G					
FR0013357803	Covéa Ruptures					
FR0000441628	Covéa Actions Europe Hors Euro					
FR0000939951	Covéa Euro Souverain (D)					
FR0000441651	Covéa Euro Spread (D)					
FR0000931446	Covéa Moyen Terme C					
FR0000441636	Covéa Actions Euro A					
FR0007056924	Aberdeen Wactions					
FR0011829159	ADN Dynamic					
FR0010156604	Amundi Oblig Inter EUR P					
FR0014006HC2	Arôme Patrimoine C					
LU0212925753	BGF Global Allocation H A2 EUR					
LU0171309270	BGF World Healthscience Fund E2					
LU0171310955	BGF World Technology E2 EUR					
FR0010106849	BNP Paribas Indice Fr ESG (D)					
FR0014009CE3	Canopée Equilibre C					
FR00140081Y1	Carmignac Crédit 2027 A EUR Acc					
FR0010149302	Carmignac Emergents A Eur					
FR0010312660	Carmignac Investissement E Eur					
FR0010135103	Carmignac Patrimoine A Eur					



Support ouvert à la commercialisation au 31.12.2023



Support fermé à la commercialisation au 31.12.2023

Code Isin	Libellé	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO + et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI +	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI	OPTIW LOI MADELIN et MULTIW LOI MADELIN	MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO et MULTISTRATEGIES RETRAITE AGRI	SIGNATURE RETRAITE PRO et SIGNATURE RETRAITE AGRI
FR0010149203	Carmignac Profil Réactif 50 A					
FR0010148999	Carmignac Profil Réactif 75 A					
FR0010149120	Carmignac Sécurité A Eur acc					
FR0007076930	Centifolia (C)					
LU1100076550	Clartan Valeurs C					
FR0000284689	Comgest Monde C					
FR0010097667	CPR Croissance Défensive P					
FR0010097683	CPR Croissance Réactive P					
LU1530899142	CPR Inv-Gb Disruptive Opp A					
LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B					
LU2661119755	DNCA Invest - Evolutif					
LU1490785091	DNCA Inv SRI Norden Eur A EUR					
FR0010986315	DNCA Sérénité Plus C					
FR0010058008	DNCA Value Europe C					
FR0010557967	Dorval Convictions R					
FR0014003900	Dynastrat C					
FR0010321810	Echiquier Ag SRI Mid Cap Eur A					
FR0010321802	Echiquier Agressor					
FR0010611293	Echiquier Arty SRI A					
FR0010321828	Echiquier Major SRI Growth Europe					
FR0010434019	Echiquier Patrimoine					
FR0011360700	Echiquier Value Euro A					
FR0010642280	Ecofi Agir Pour Le Climat					
FR0000973562	Ecofi Convictions Monde C					

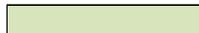


Support ouvert à la commercialisation au 31.12.2023



Support fermé à la commercialisation au 31.12.2023

Code Isin	Libellé	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO + et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI +	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI	OPTIW LOI MADELIN et MULTIW LOI MADELIN	MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO et MULTISTRATEGIES RETRAITE AGRI	SIGNATURE RETRAITE PRO et SIGNATURE RETRAITE AGRI
LU1244893696	EdR Big Data A Eur Cap					
LU1161527038	EdR Fd-Bond Allocation A Eur C					
LU1103207525	EdR Fd Eur Convertibles A Eur					
LU1730854608	EdR Fund Equity Euro Core A EUR					
FR0010594309	EdR India E					
FR0010594333	EdR SICAV Tricolore Convictions R					
FR0011585520	Eiffel Nova Europe ISR					
FR0007023700	Equilibre Discovery					
FR0007051040	Eurose C					
LU0594300096	Fidelity China Consumer A					
LU0115773425	Fidelity Funds Global Technology Fund E					
LU0987487336	FF - Gbl Multi Asset Income Fd					
LU0592650831	Franklin US Opport Fd N H1					
FR0011153014	Ginjer Actifs 360 A					
FR0013393295	H2O Moderato FCP SR					
FR0013393329	H2O Multibonds FCP SR Eur					
FR0010923383	H2O Multistrategies FCP R-C Eur					
FR0000428740	HSBC Microcaps Euro (D)					
LU1021349151	JPM Gb Healthcare Fd D Eur					
LU0095938881	JPMorgan Gb Macro Opp Fd A Eur					
LU0217390656	JPMorgan Pacific Eq D Eur C					
FR0000980427	Keren Patrimoine C					
FR0010230490	Lazard Credit Opportunities RC					
FR0000292302	Lazard Patrimoine Croissance C					
FR0012355139	Lazard Patrimoine SRI RC					



Support ouvert à la commercialisation au 31.12.2023



Support fermé à la commercialisation au 31.12.2023

Code Isin	Libellé	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO + et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI +	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI	OPTIW LOI MADELIN et MULTIW LOI MADELIN	MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO et MULTISTRATEGIES RETRAITE AGRI	SIGNATURE RETRAITE PRO et SIGNATURE RETRAITE AGRI
LU1582988058	M&G (Lux) Dynamic Alloc Fd					
LU1665237704	M&G (Lux) Gb Listed Infrac A					
LU1670628491	M&G (Lux) Global Themes Fund A EUR Cap					
LU1670724373	M&G Lux Optimal Income Fd A Eu					
FR0000292278	Magellan C					
LU0914733059	Mirova Eurp Environm Eq R-A					
FR0010400762	Moneta Long Short A					
FR0010298596	Moneta Multi Caps (C)					
FR0010591149	Montbleu Cordee C					
LU1951200481	NIF Lux I Them AI Rob R- A Eur					
LU1951204046	NIF (Lux) I Thematics Meta Fd					
LU1951225553	NIF (Lux) I Thematics Safety Fund					
LU0445386369	Nordea 1 Alpha 10 Ma Fund BP					
FR0000299356	Norden SRI					
FR0013536505	Objectif Developpement A					
FR0000989899	ODDO BHF Avenir CR-EUR Cap					
LU1864504425	ODDO BHF Exklusiv - Pol Bal CRW					
FR0010109165	ODDO BHF ProActif Eur CR EUR C					
FR0011170182	Ofi Invest Precious Metals R					
FR0010564351	Ofi Invest ESG MultiTrack R					
FR0011066802	OPCIMMO P					
FR0013318136	Panorama Patrimoine					
LU0386882277	Pictet-Global Megatrend Select					
LU0217139020	Pictet-Premium Brands-P EUR					
LU0255977455	Pictet-Biotech - P					
LU0280435388	Pictet-Clean Energy Transition P					
LU0503631714	Pictet Gb Envir Opp P EUR					
LU1433232854	Pictet TR - Atlas P Eur					
LU0340559557	Pictet-Timber-P EUR					

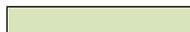


Support ouvert à la commercialisation au 31.12.2023



Support fermé à la commercialisation au 31.12.2023

Code Isin	Libellé	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO + et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI +	MMA SOLUTIONS RETRAITE PRO et MMA SOLUTIONS RETRAITE AGRI	OPTIW LOI MADELIN et MULTIW LOI MADELIN	MULTISTRATEGIES RETRAITE PRO et MULTISTRATEGIES RETRAITE AGRI	SIGNATURE RETRAITE PRO et SIGNATURE RETRAITE AGRI
LU0503634734	Pictet SmartCity R EUR					
LU0104884860	Pictet Water P EUR					
FR0011276567	R-co 4Ch Moderate All C EUR					
FR0007009139	R-co 4Change Conv Eurp C EUR					
FR0010537423	R-co Conviction Club F Eur					
FR0013183290	R-co Objectif Croissance					
FR0013183308	R-co Objectif Dynamique					
FR0013476215	R-Co Thematic Target 2026 HY C					
FR0011253624	R-co Valor C EUR					
EP9999999998	Sécurité Pierre Investissements					
FR0010286013	Sextant Grand Large A					
FR0013202132	Sextant Bond Picking A					
FR0010996629	Sunny Euro Strategic R					
FR0007078589	Sycomore Allocated Patrimoine R					
LU1183791794	Sycomore Eu Eco Sol R EUR					
FR0010738120	Sycomore Partners P					
FR0013466455	Synergies All Process					
FR0010487512	Tailor Allocation Defensive C					
FR0013505450	Tikehau 2027 R-Acc-EUR					
FR0010546945	Tocqueville Megatrends ISR C					
FR0010546903	Tocqueville SC Euro ISR (C)					
FR0010547059	Tocqueville Value Amériq ISR P					
FR0007072160	Trusteam Optimum A					
LU2358389745	Varenne Global A					
FR0010392225	Varenne Sélection A					
LU2358392376	Varenne Valeur A					
FR0011062686	Vital Flex Dynamique					
LU1734560003	Vital Flex Patrimoine C					
FR0013488988	W Valeurs Fondamentales C					



Support ouvert à la commercialisation au 31.12.2023



Support fermé à la commercialisation au 31.12.2023

